EAUX

Alerte sécheresse renforcée sur le territoire !

Publié le 13 juillet 2026



Suivez les restrictions d'eau en direct ici ! (https://cisalb.fr/suivi-restrictions-eau)

Le territoire passe en alerte sécheresse renforcée (niveau 3/4)

Mesures de restriction à respecter en période de sécheresse

Le territoire de Grand Lac est désormais placé en niveau alerte sécheresse renfrocée par arrêté préf ectoral. Cette situation résulte d'un déficit de précipitations prolongé et d'une baisse des débits des cours d'eau, nécessitant une vigilance accrue de l'ensemble des usagers.

Malgré des précipitations hivernales et printanières favorables, l'Ouest du département fait face à une dégradation rapide de ses ressources en eau. Les températures records des dernières semaines entraî nent :

- Un assèchement marqué des sols ;

- Une fonte rapide du manteau neigeux qui alimente les sources et rivières
- Une baisse des débits des sources accentuée par l'évaporation et la hausse des consommations ;
- Des points de production d'eau potable fonctionnant à grande capacité ;
- Le tout entrainant un appoint des sources gravitaires par le pompage du lac du Bourget pour les communes du Pied du Revard et un achat d'eau à Grand Chambéry pour le Bourget du Lac.

Afin de préserver la ressource en eau, indispensable à la vie quotidienne et aux milieux naturels dont no us dépendons, des restrictions et recommandations d'usage entrent en vigueur. Chaque geste compte pour limiter la pression sur les ressources disponibles.

Retrouvez tout l'été l'ensemble des restrictions qui concernent les usages de l'eau selon le niveau de sécheresse, selon votre lieu de résidence en tant que particulier ou en lien avec votre activité professionnelle à Grand Lac su r le site gouvernemental VIGIE EAU ici ! (https://vigieau.gouv.fr/)

Les bons gestes à adopter pour préserver la ressource en eau

A la maison au quotidien

- Privilégier une douche rapide
- Vérifier et réparer les fuites d'eau
- Remplir intégralement son lave-linge et lave-vaisselle en cycle de lavage Eco
- Éviter tout gaspillage d'eau inutile ou nettoyage non essentiel

Jardins et arrosage

- Arroser avant 8h ou après 20h
- Choisir au préalable des végétaux adaptés aux conditions sèches
- Pailler la terre pour limiter l'évaporation
- Utiliser l'eau de pluie pour l'arrosage si vous êtes équipés d'une cuve

Protéger les milieux naturels

- Déposer les déchets liquides en déchèterie (solvants, huiles, peintures…)
- Ne pas rejeter dans les grilles d'eaux pluviales qui vont aux rivières et au lac
- Ne pas faire de prélèvements dans les cours d'eau et les nappes
- Si nécessaire laver les véhicules dans les stations de lavage professionnelles

Retrouvez les restrictions en cours et plus de gestes d'économie d'eau ici !
(https://cisalb.fr/suivi-restrictions-eau)

Une responsabilité collective

La préservation de la ressource en eau est l'affaire de tous. En adoptant ces gestes simples, chacun co ntribue à réduire les impacts de la sécheresse sur les milieux naturels et à garantir l'accès à l'eau pour le s usages essentiels.

GRAND LAC
COMMUNAUTÉ D'AGGL
OMÉRATION

1500 Boulevard Lepic
73100 Aix-les-Bains

Afin de vous proposer des vidéos, des boutons de partage, des contenus remontés des réseaux sociaux et d'élaborer des statistiques de fréquentation, nous sommes susceptibles de déposer des cookies tiers sur votre machine. Cela ne peut se faire qu'en obtenant, au préalable, votre consentement pour chacun de ces cookies.